

L'APPAREILLAGE AUDITIF

L'appareillage auditif est indiqué pour améliorer l'audition et permettre à :

- La localisation du bruit
- Comprendre la parole en milieu calme et bruyant
- Écouter la télévision et téléphoner sans déranger vos proches

LES 6 ÉTAPES DE L'APPAREILLAGE

1 BILAN DE L'AUDITION CHEZ L'ORL

Le médecin a pour mission d'évaluer l'audition du patient et vous remet un audiogramme indiquant le degré de votre perte auditive. Vous devez ensuite prendre rendez-vous avec un audioprothésiste et envisager l'achat d'un appareil auditif adapté à vos besoins.

2 VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS

L'audioprothésiste se base sur le bilan de l'ORL et réalise d'autres tests pour pouvoir mieux vous conseiller. Vous discutez des différents appareils auditifs adaptés à vos besoins en prenant compte leurs fonctionnalités et leurs styles. Vous devez dans certains cas donner l'empreinte de vos oreilles pour la fabrication de l'embout.

3 RÉGLAGE ET ESSAI D'APPAREILLAGE

Le réglage de l'appareil est indispensable pour profiter pleinement de sa vie et comprendre les conversations.

En fonction de vos besoins, vous pouvez essayer votre appareil auditif pour vous rendre compte du confort qu'il vous apportera au quotidien, et ainsi juger de son efficacité.

4 VOTRE DÉCISION

Une fois que vous êtes satisfait de l'essai de l'appareil, vous pourrez finaliser votre choix de la solution auditive. L'audioprothésiste vous livrera l'appareil avec la documentation et les accessoires de votre choix en vous conseillant sur les précautions d'utilisation. Notre équipe vous accompagnera dans vos démarches de remboursement ainsi que les conditions de garantie .

5 ENTRETIEN DE L'APPAREIL

L'entretien de votre appareil est important pour garantir son bon fonctionnement et optimiser sa durée de vie. Il est donc recommandé de faire contrôler son appareil auditif trois à quatre fois par an sans oublier de le nettoyer de manière régulière.

6 CONTRÔLES ET SUIVI

Le suivi est indispensable pour la réussite à long terme de votre appareillage. Nous veillerons à l'efficacité constante de vos appareils auditifs en effectuant des bilans d'audition régulièrement et en réalisant l'entretien nécessaire.

Parce que vos besoins, votre audition, vos attentes sont uniques, vous bénéficierez d'un suivi personnalisé, illimité et sans surcoût.

*Adapter un appareil auditif nécessite du temps car cela permettra de rééduquer l'oreille
De nombreuses séances sont nécessaires avant d'arriver au réglage optimum*